



VERSION 7.1

CE DOCUMENT EST UN APERCU DU
PACK GRATIFICATION STAGIAIRE
TÉLÉCHARGEABLE SUR
[HTTP://WWW.LEGISOCIAL.FR/](http://www.legisocial.fr/)

Pack Gratification stagiaire

Vous disposez à titre d'exemple de 2 pages de chacun des documents contenus dans ce pack. Pour les outils Excel, ces derniers s'affichent avec une palette de couleur Excel® 97 en mode dégradé.

Dossier mis à jour selon la...



Les stagiaires

Sommaire

Version 7.1 Date de mise à jour : jeudi 18 mai 2017

I.	Montant minimal gratification stagiaires en 2017	4
II.	Bulletin de paie du stagiaire en 2017 : quelques spécificités	6
III.	Rappel des principales dispositions de la loi du 10/07/2014.....	8
IV.	La définition des stages	12
V.	Les stages concernés par la loi de 2014	16
VI.	Les modalités d'intégration des stages dans le cursus pédagogique.....	24
VII.	Stage et carence	27
VIII.	Nombre maximal de stagiaires : quota	28
IX.	Contrôle et sanctions administratives concernant l'accueil des stagiaires	36
X.	Convention de stage : le contenu.....	38
XI.	Interruption ou report de la période de stage	43
XII.	Congés et autorisations d'absence	45
XIII.	Prise en charge des frais de transport collectif.....	49
XIV.	Prise en charge des frais de transport collectif : régime social et fiscal	56
XV.	La convention de stage.....	62
XVI.	Recours aux stagiaires interdits	66
XVII.	Durées maximale des stages : 6 mois.....	69
XVIII.	Gratification stages > 2 mois	75
XIX.	Gratification stage > 3 mois : milieu agricole	101

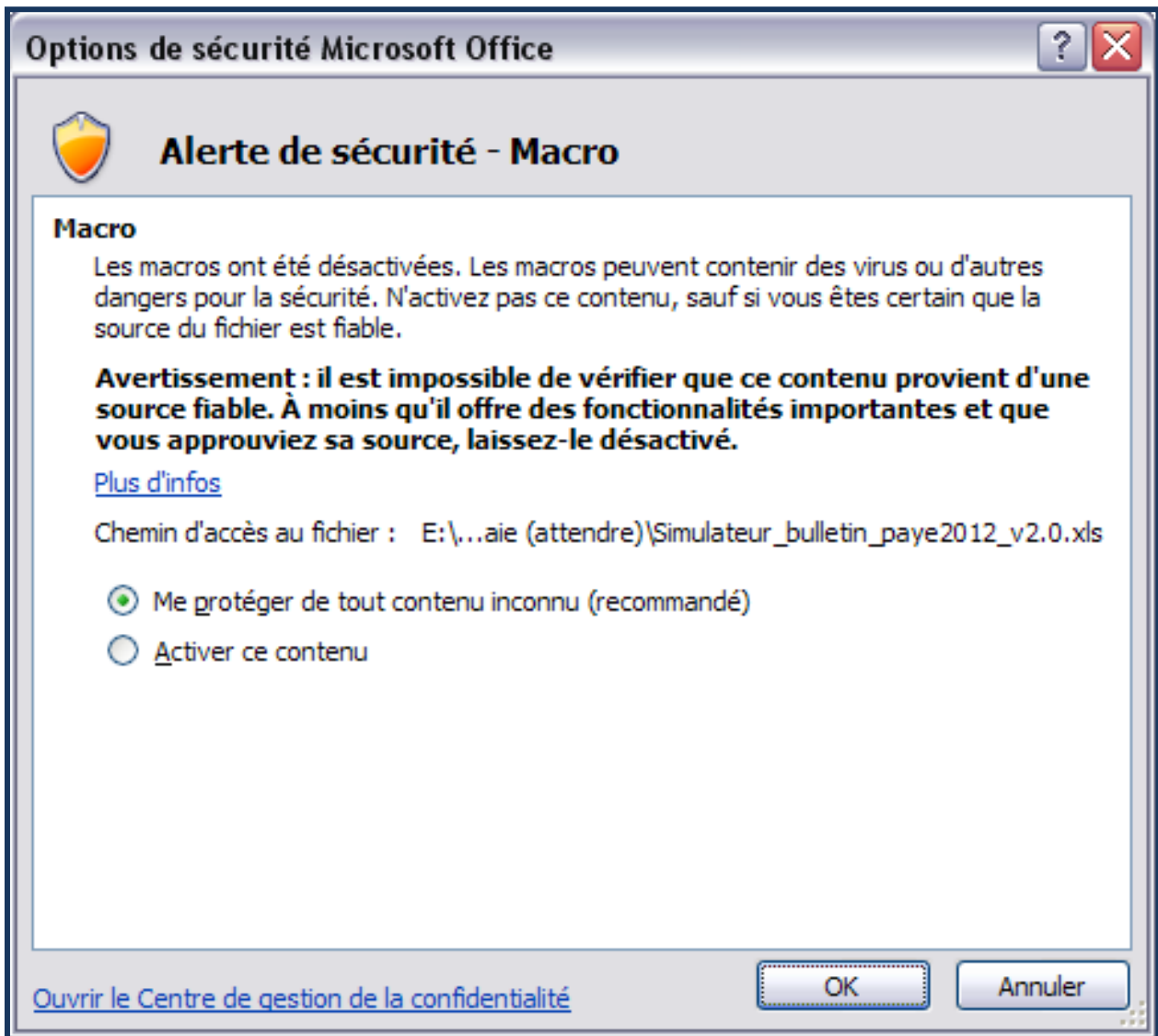
XX.	Gratification pour un stage de 2 mois et moins.....	104
XXI.	Gratification stagiaires : mode de versement.....	107
XXII.	Gratification stagiaires : régime fiscal.....	110
XXIII.	Gratification stagiaires : régime social et taxes sur les salaires.....	118
XXIV.	Modalités déclaratives cotisations sociales.....	144
XXV.	Cantines et titres-restaurants.....	145
XXVI.	Titres-restaurants : régime social et fiscal.....	154
XXVII.	Prime versée en sus de la gratification stagiaire.....	163
XXVIII.	Cotisations sociales : taux et cotisations concernées.....	164
XXIX.	Durées maximales du travail, repos et jours fériés.....	168
XXX.	Procédures à l'arrivée du stagiaire.....	179
XXXI.	Registre Unique du Personnel (RUP).....	182
XXXII.	Départ du stagiaire.....	187
XXXIII.	Attestation de stage obligatoire.....	188
XXXIV.	Évaluation de l'organisme d'accueil par le stagiaire.....	191
XXXV.	Accidents du travail et maladies professionnelles.....	193
XXXVI.	Le renforcement des contrôles.....	197
XXXVII.	Les stages à l'étranger.....	198
XXXVIII.	Autres informations importantes.....	199
XXXIX.	Embauche du stagiaire.....	202
XL.	Accueil des jeunes stagiaires reconnus handicapés.....	203
XLI.	Valider des trimestres de retraite avec les stages.....	204
XLII.	Exemples bulletins de paie 2017.....	217

Aide utilisateur bulletin DE PAYE STAGIAIRE

Sommaire

Version 7.1 Date de mise à jour : jeudi 18 mai 2017

I.	Utilité du classeur Excel	3
II.	Composition du classeur Excel	4
III.	Utilisation du classeur Excel	5
IV.	La feuille « Gratification »	6
V.	La feuille « Fiche Entreprise et Stagiaire »	12
VI.	La feuille « Bulletin salaire »	18



Il est possible qu'à l'ouverture de votre fichier Excel, un message d'alerte concernant des macros vous soit proposé, vous devez cocher la case « Activer ce contenu ».

SIMULATEUR BULLETIN DE PAIE STAGIAIRES 2017

Version : 7.1 Date de mise à jour : 18 mai 2017

Présentation de la matrice Excel

Il est conseillé de prendre connaissance du document "Aide à l'utilisateur" avant d'utiliser le simulateur.

1) La feuille Gratification

Afin de pouvoir établir le bulletin de paie, et déterminer les éventuelles sommes qui seraient soumises aux cotisations sociales, l'utilisateur doit indiquer:

- . Le nombre d'heures du mois;
- . Si la gratification fait l'objet d'une convention de branche ou d'un accord professionnel;
- . Le montant de la gratification versée;
- . La valeur des éventuels remboursements de frais engagés par le stagiaire;
- . La valeur des avantages en nature (plusieurs types sont proposés);
- . Le montant des primes attribuées éventuellement;
- . Le montant de la participation du salarié aux titres restaurant;
- . Le montant de la participation employeur aux titres restaurant (uniquement pour la fraction éventuellement excédentaire);
- . La participation du salarié aux frais de cantine.

La valeur de la gratification brute est alors déterminée, ainsi que le seuil de franchise et par voie de conséquence le brut soumis à cotisations.

2) La feuille Fiche Entreprise et Salarié

Sur cette feuille, sont indiquées toutes les informations concernant l'entreprise qui reçoit le stagiaire. L'effectif de l'entreprise doit être indiqué, ainsi que les taux Accident du Travail et versement de transport.

Les coordonnées du stagiaire sont également indispensables pour réaliser le bulletin de paie. L'utilisateur peut indiquer la valeur des gratifications versées sur les mois précédents, ce qui permettra ainsi de gérer le cumul des gratifications versées.

3) La feuille Bulletin de salaire

Cette feuille ne permet aucune saisie, les informations saisies sur les feuilles "Gratification" et "Fiche Entreprise et Salarié" modifient au fur et à mesure toutes les rubriques du bulletin de paie.

Conseil aux utilisateurs

Il est fortement conseillé aux utilisateurs de prendre connaissance de notre document "pdf", afin de prendre connaissance des différentes spécificités liées au statut des stagiaires en entreprise.

Il est conseillé de constituer un classeur Excel par bulletin de paie. Pour créer un autre bulletin, la fonction "copier" un classeur est conseillée, les renseignements de l'entreprise sont ainsi recopiés sur le nouveau classeur et seuls les informations propres au salarié seront alors à inscrire.



Codes couleurs des tableaux

 Champ à compléter

 Résultat

 Légendes

 Légendes

Mise à jour

En fonction des modifications prévisibles (changement de taux, évolution du plafond de sécurité sociale, etc) une version actualisée sera alors proposée au fur et à mesure des évolutions réglementaires.

BULLETIN DE PAIE

Période: du 1/1/2017 au 1/31/2017

xxxx
34 Cours des Girondins
33000 BORDEAUX

xxxxxx Entrée le: 1/1/2017
xxxxxx Ancienneté: 0.08
33000 BORDEAUX Stagiaire Convention numéro ...
1 95 01 24 372 243 | 11

SIRET 1.23456789012345E+015 NAF 4520 A URSSAF 1.23456789012454E+016

Indemnité de stage 140 heures 3.60 504.00
0.00
0.00
0.00

Mode paiement: Virement
Date paiement: 31-Jan-17

Seuil de franchise 504.00
Brut soumis à cotisations 0.00

Gratification brute 504.00

INTITULÉS	BASES	Charges patronales		Cotisations salariales	
		TAUX	MONTANTS	TAUX	MONTANTS
	0.00			0.000%	0.00
	0.00			0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00
	0.00	0.000%	0.00	0.000%	0.00

Total charges patronales 0.00

TOTAL COTISATIONS SALARIALES	0.00
NET IMPOSABLE	504.00
NET APRES RETENUES	504.00

Cumul gratifications brutes	Cumul nets imposables
504.00	504.00
Cumul cotisations salariales	Cumul cotisations patronales
0.00	0.00

Taxe apprentissage	0.00
Formation continue	0.00
	0.00

Ce bulletin est à conserver sans limitation de durée

NET A PAYER 504.00 €